

SyanChaleur

RÉSEAU DES Hauts d'Évian

Mon réseau de chaleur bois énergie

Lettre aux usagers N°2 - Avril 2026



Le réseau de chaleur des Hauts d'Evian est en service depuis fin 2023.

Syan'Chaleur, régie du Syane, en est le gestionnaire, en partenariat avec les communes.

Ce format de lettres aux usagers vous est remis annuellement, afin de vous présenter les actualités de votre réseau de chaleur dans un objectif de proximité et de transparence du service public.

Nos équipes sont à votre écoute tout au long de l'année, à l'adresse suivante : contact@syanchaleur.fr

Bonne lecture.



SOMMAIRE

1

BILAN 2025 DE LA CHAUFFERIE

Bilan général 2025.....	4
Tarifcation 2025.....	6
Facturation de la chaleur	7

2

ACTUALITÉS 2026

Une dynamique de développement confirmée.....	8
---	---

Bilan énergétique du fonctionnement du réseau

CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LE RÉSEAU

Le réseau de chaleur des Hauts d'Évian, continue sur sa lancée avec **6 420 MWh** utiles livrés chez les abonnés (+100 % par rapport à 2024).

Cette forte augmentation s'explique principalement par la mise en service de l'extension du réseau sur les secteurs Évian Resort / Neuvécelle et Mémises, ce qui a permis le raccordement de plusieurs nouveaux bâtiments au cours de l'année.

TAUX DE COUVERTURE BOIS

En 2025, **61 % de la chaleur produite** provient de **bois 100 % local**. Au total, **80 livraisons de bois** ont été réalisées par plusieurs fournisseurs locaux.

- **31 livraisons de DEFFAYET bois environnement**
- **19 livraisons de SARL Les Bois du Pays**
- **17 livraisons de SUEZ bois**
- **7 livraisons de VALOBOIS**
- **6 livraisons de Transport des Alpes Goncein**

TAUX D'ÉNERGIE RENOUEVELABLE

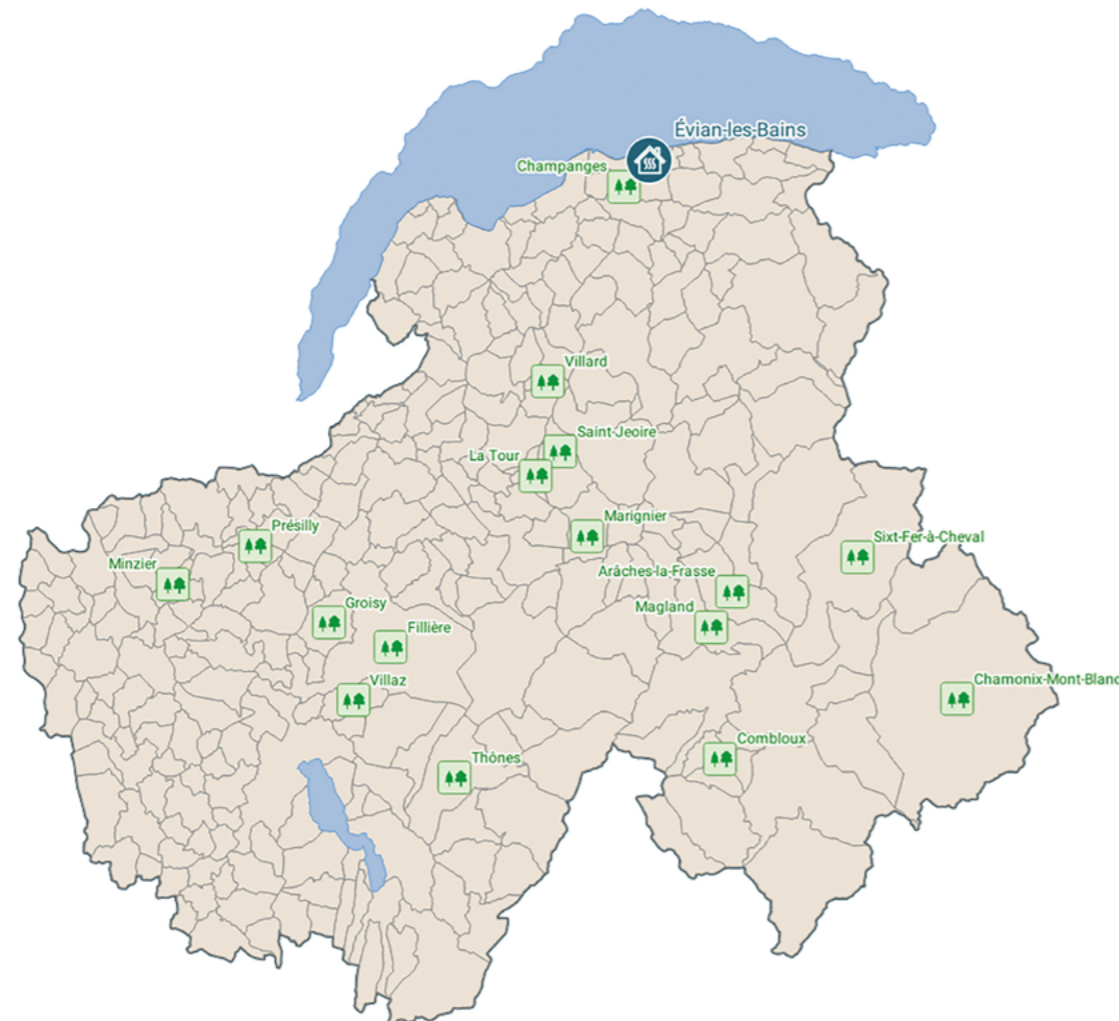
La mise en service d'une deuxième chaudière bois à l'automne 2025 - **1 200 kW, contre 800 kW pour la première** - a permis d'augmenter significativement la part d'énergies renouvelables.

Cette amélioration se traduira pleinement en 2026, avec un taux attendu nettement plus élevé, permettant d'atteindre l'objectif contractuel de **80 % d'énergie renouvelable**.

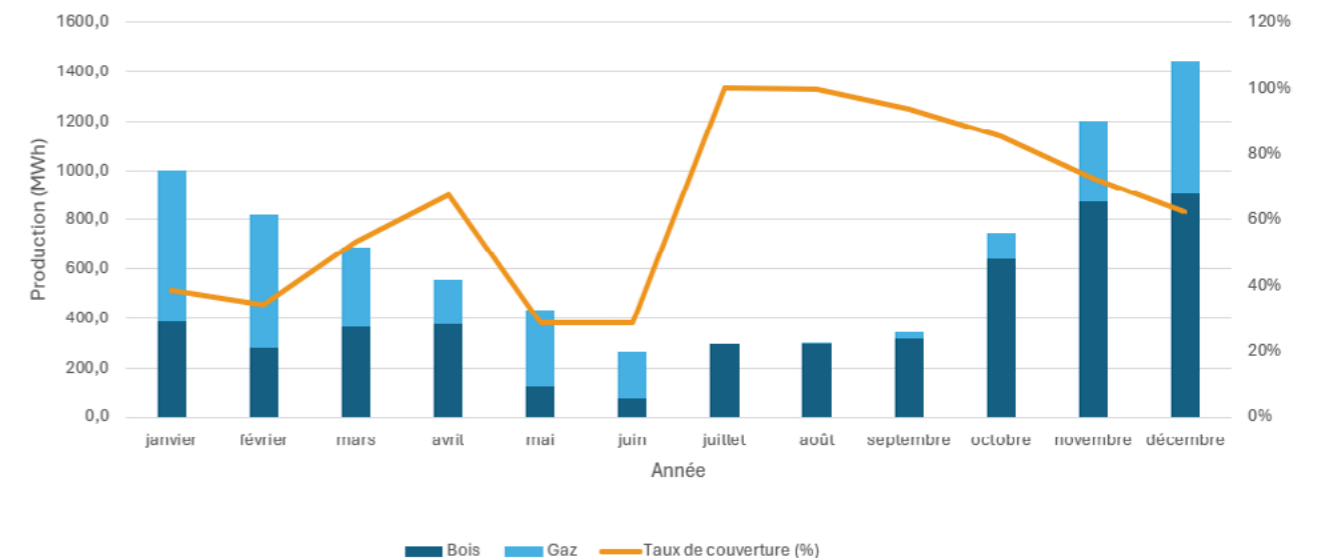
CONTENU CO2

En 2025, le réseau présente un contenu carbone de **97 g/kWh**, contre 205/kWh pour une solution au gaz. Ce résultat contribue à améliorer le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) de votre logement.

Grâce au réseau de chaleur, ce sont **1060 tonnes de CO₂** émis dans l'atmosphère qui ont pu être évitées en 2025.



Evolution du taux de couverture biomasse



PRODUCTION ANNUELLE 2025

Le fonctionnement de la chaufferie bois a été perturbé en début d'année en raison d'un dysfonctionnement du ventilateur des fumées, ce qui a entraîné une baisse temporaire de la performance énergétique du réseau. Ce problème a depuis été résolu.

Tarification 2025

L'actualisation des prix, selon les formules contractuelles, a abouti au tarif suivant en 2025 :

1

Une part variable (R1) pour couvrir les charges variables (combustibles)

R1 = 87,2 € TTC/MWh livré
(+ 6,1 % par rapport à 2024)

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du prix du bois et du gaz lors de cette période.

2

Une part abonnement (R2) pour les dépenses fixes

R2 = 100,9 € TTC/kW
(+0,8 % par rapport à 2024).

Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des coûts liée à l'inflation sur les contrats de maintenance des chaufferies.

Le montant total facturé sur le réseau s'élève à environ **872 000 € TTC**, soit un prix moyen de **136 € TTC/MWh** pour les abonnés.

En comparaison, le prix d'achat du gaz naturel constaté en 2025 est d'environ **160 € TTC/MWh**. Ce coût moyen, à l'échelle départementale, peut fluctuer de façon assez importante selon la date de signature du contrat et la durée d'engagement.

Pour évaluer réellement le coût d'un chauffage au gaz, il faut toutefois :

- **Intégrer le rendement des chaudières gaz dans le calcul du prix.**
- **Ajouter les frais des entretiens, ramonages, dépannages des chaudières.**

En intégrant ces éléments, le prix de la chaleur au gaz en 2025 s'établit en moyenne autour de **197 € TTC/MWh utile**, hors investissement initial.

Le prix de la chaleur fournie par le réseau reste donc compétitif pour les abonnés.

Facturation de la chaleur

En 2025, un dysfonctionnement de notre outil de facturation a entraîné des retards et des décalages dans l'émission des factures, notamment sur plusieurs périodes de l'année. Nous sommes conscients que ces retards ont pu occasionner des incompréhensions ou des désagréments pour les abonnés et nous vous prions de nous en excuser.

La problématique est actuellement résolue.

Pour vous permettre de suivre plus facilement vos données, chaque abonné dispose d'un espace client en ligne, dans lequel vous pouvez consulter :

- **L'ensemble de vos factures (y compris celles réémises ou régularisées),**
- **L'historique de vos consommations,**
- **Les actualités et informations relatives au réseau de chaleur.**

Le lien d'accès à votre espace client ainsi que vos identifiants personnels figurent en bas de chacune de vos factures.



Une dynamique de développement confirmée

Le fait marquant de l'année 2025 est **l'extension du réseau vers le nord et l'augmentation de la puissance de la chaufferie**, qui a été équipée d'une nouvelle chaudière bois de **1 200 kW**.

Ces travaux permettent de répondre à l'augmentation des besoins liés aux nouveaux bâtiments raccordés dans l'été 2025, **tout en maintenant un taux d'énergies renouvelables élevé**.

L'intégration de cette nouvelle chaudière en septembre a permis **de plus que doubler la production de chaleur biomasse**, renforçant ainsi la part d'énergie locale et renouvelable dans le mix énergétique du réseau.

CHIFFRES CLÉS :

10,5 M d'€ HT d'investissement
4,7 M d'€ HT d'aide ADEME Fond Chaleur
1,3 M d'€ d'aide CEE



Rendez-vous sur notre site web

Pour retrouver toutes les informations sur votre réseau et les autres :

www.syanchaleur.fr



La lettre aux usagers évolue !

Pour recevoir les prochaines actualités et informations par voie dématérialisée (mail, alerte SMS), il vous suffit de vous inscrire ici :

<https://syanchaleur.fr/inscription-aux-informations-et-lettres-aux-usagers/>



